



**ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
MORALES ET POLITIQUES**

# **PALMARÈS 2008**

**Séance publique annuelle**

**sous la présidence  
de Monsieur François Terré  
lundi 17 novembre 2008**



*L'Académie des Sciences morales et politiques distribue chaque année plus de cinquante prix, bourses et médailles, auxquels il faut encore ajouter un certain nombre d'aides sociales.*

*Cette activité, à laquelle l'Académie attache une particulière importance, a été rendue possible par la générosité de tous ceux qui ont décidé d'abriter une Fondation à l'Académie pour perpétuer une action ou une idée qui furent pour eux essentielles. Ils ont décidé ainsi de contribuer à l'intérêt général.*

*Grâce à eux, l'Académie remplit l'une des missions de service public qui lui fut confiée par la Nation dès 1795 : « suivre [...] les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République » (loi fondatrice de l'Institut de France, en date du 3 brumaire an IV).*

*Le palmarès de l'année est proclamé lors de la séance publique annuelle de l'Académie, qui se déroule sous la Coupole, tous les ans, au mois de novembre.*

*L'Académie rend honneur en ce jour aux lauréats, récompensés pour leurs mérites, ainsi qu'aux fondateurs qui lui ont fait confiance pour perpétuer la mémoire de leur nom et accomplir avec constance et fidélité leurs volontés.*

**Grands Prix Édouard Bonnefous** p. 5

**Nouveaux Prix** p. 11

- Prix Olivier Lecerf
- Prix Valmyo

**Grands Prix** p. 13

- Prix de la Fondation culturelle franco-taiwanaise
- Prix Zerilli-Marimo
- Prix Louis Cros
- Prix Madeleine Laurain-Portemer
- Prix Choucri Cardahi
- Prix Charles Aubert - Histoire
- Prix Charles Aubert - Droit
- Prix Francis Durieux

**Prix** p. 25

Prix Dagnan-Bouveret / Prix Pierre-Georges Castex de littérature française / Prix Lucien Dupont / Prix Araxie Torossian / Prix Joseph Hamel / Prix Grammaticakis-Neumann / Prix Émile Girardeau / Prix Luc Durand-Réville / Prix national de Criminologie / Prix René-Joseph Laufer / Prix Paul Vigné d'Octon / Bourse Marcelle Blum / Prix Edmond Fréville - Pierre Messmer / Prix Jean Sainteny / Prix Henri Texier I / Prix de l'ORFACE / Prix Claude Berthault / Prix du chanoine Delpeuch / Prix Louis Marin / Prix Bernard Destremau / Prix de la Fondation de la Ligue contre la Violence routière / Prix Henri Texier II / Prix Daniel Strasser.

**Médailles** p. 37

**Autres Fondations** p. 41

**Règlement** p. 45



**GRANDS PRIX  
ÉDOUARD BONNEFOUS  
2008**



*La grande générosité du défunt Édouard Bonnefous, membre de l'Académie des sciences morales et politiques de 1958 à 2007, Chancelier de l'Institut de France de 1978 à 1993, est à l'origine de cinq grands Prix annuels qui portent le nom de leur fondateur. Quatre d'entre eux sont distribués pour la première fois cette année.*

*Le premier de ces Prix est un Prix de l'Académie. Créé en 1997, il vise à « récompenser alternativement une œuvre qui aura contribué à alléger le poids de l'État sur les citoyens et une œuvre consacrée à la défense de l'homme et de son environnement ».*

*Le deuxième est un Prix de la Fondation Edouard Bonnefous de l'Institut. Le jury en est présidé par Jean Mesnard, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Ce Prix est destiné à récompenser une personne ou une organisation dont l'œuvre correspond à l'un des nombreux thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre d'Edouard Bonnefous : politique de l'humain, défense de la nature et des espaces verts, évolution du monde et des techniques, grands problèmes mondiaux contemporains, défense de l'enfance martyrisée, histoire politique et parlementaire.*

*Les trois autres Prix sont également des Prix de la Fondation Edouard Bonnefous de l'Institut. Ils sont attribués chaque année, par rotation, sur proposition de trois des six sections de l'Académie. Chacun de ces Prix est destiné à récompenser une personne ou une organisation dont l'œuvre s'inscrit dans le champ intellectuel des différentes sections de l'Académie, en privilégiant les thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre d'Edouard Bonnefous.*

**GRAND PRIX EDOUARD BONNEFOUS  
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET  
POLITIQUES - 10 000 euros**

**attribué à la Ligue ROC pour l'ensemble de son action.**

La Ligue ROC œuvre depuis sa création en 1976 en faveur de la préservation des espèces menacées. Hubert Reeves, qui a succédé à Théodore Monod, en est le président. Comme il l'indique lui-même, il a développé l'action de la Ligue ROC en faveur de la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel de l'homme. L'homme est en effet au centre des préoccupations de la Ligue ROC qui estime que l'espèce humaine est menacée dans son existence en raison des coups infligés à la biodiversité. Tout en reconnaissant les mérites de la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976, la Ligue ROC estime qu'il est désormais urgent d'aller plus loin dans la protection de l'homme et de la nature, ce qui implique une nouvelle gouvernance tant au niveau local qu'au niveau national.

Pour atteindre ce but, la Ligue ROC s'efforce à la fois de peser sur les pouvoirs publics et de sensibiliser à sa cause le monde associatif. Elle participe aux grands rendez-vous institutionnels sur l'environnement : ainsi, en novembre 2006, aux assises « Ensemble pour la biodiversité » qui se sont tenues au Sénat, ou encore au Grenelle de l'environnement, en 2007.

Elle agit également par la pédagogie, notamment à l'aide des manifestes publiés en 2005 et intitulés *L'humanité, espèce menacée*. Pour plus d'efficacité, deux versions en ont été proposées, l'une destinée au grand public et l'autre, très technique, aux élus. En se fixant pour but de protéger l'homme en préservant la biodiversité naturelle, la Ligue ROC répond parfaitement aux vœux d'Edouard Bonnefous, auteur d'un ouvrage prémonitoire intitulé *L'homme et la nature*.



**GRAND PRIX EDOUARD BONNEFOUS  
DE L'INSTITUT DE FRANCE  
40 000 euros**

**attribué à Pierre Morel pour l'ensemble de son œuvre.**

Ancien élève de l'École normale supérieure, Pierre Morel est un physicien et climatologue hors pair. Esprit visionnaire, s'écartant souvent des chemins tracés, mais toujours rigoureux, il a marqué une génération de chercheurs dans le domaine de l'environnement. On lui doit, dès 1968, la création du Laboratoire de météorologie dynamique du CNRS. Directeur général adjoint du CNES, il a également créé et animé le Programme national d'étude du climat (PNEDC), véritable centre de coordination des travaux de météorologie, d'océanographie, d'hydrologie et de glaciologie, qui a donné naissance à la climatologie moderne. Pierre Morel se distingue par le rôle innovant qu'il a joué dans tous les domaines de la recherche météorologique. Il a su deviner très tôt l'importance qu'acquerrait l'observation satellitaire, son exploitation par le calcul scientifique et la modélisation numérique. Il est à l'origine de la conception de Météosat. Son expertise reconnue internationalement lui a valu d'occuper diverses fonctions importantes au niveau mondial. Il a été le premier directeur du Programme mondial de recherche pour le climat lancé en 1990. Quittant ce poste en 1995, il a ensuite poursuivi sa carrière à la NASA et à l'Université du Maryland. Mais au-delà des milieux scientifiques où il a acquis une notoriété incontestée, au-delà du monde universitaire où il a formé des générations d'étudiants, Pierre Morel a l'immense mérite d'avoir joué un rôle décisif dans la prise de conscience générale des enjeux climatiques. En publiant en 1990, avec Jean-Claude Duplessy, *Gros temps sur la planète*, il a été le premier à attirer l'attention du grand public français sur les défis environnementaux qui se posent à l'humanité.

**GRANDS PRIX EDOUARD BONNEFOUS  
SUR PROPOSITION DES SECTIONS  
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET  
POLITIQUES — Trois prix de 30 000 euros**

**sur proposition de la section Philosophie :**  
**Pierre Hadot pour son œuvre.** Alors directeur d'études à l'École pratique des hautes études, le philosophe Pierre Hadot fut « découvert » par Michel Foucault qui l'attira au Collège de France, où il finit sa carrière universitaire. Philosophe chrétien, puis néo-platonicien, il a une œuvre considérable, révélant une profonde connaissance de la philosophie antique : *Les Exercices spirituels et la philosophie antique* ou *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*.

**sur proposition de la section Législation, droit public et jurisprudence :**  
**Office chrétien des personnes handicapées.** L'OCH est une association créée en 1963 dans le but d'apporter aux personnes malades ou handicapées ainsi qu'à leurs proches un soutien psychologique et moral, mais aussi des réponses concrètes aux besoins exprimés. Cette volonté se traduit par des aides financières et matérielles accordées à différentes initiatives, mais aussi par un service d'écoute et de conseils qui s'adresse à toute personne frappée directement ou indirectement par la maladie ou un handicap.

**sur proposition de la section générale :**  
**Serge Sur, directeur de l'Annuaire français de relations internationales.** L'*Annuaire Français de Relations Internationales* (AFRI) a été créé en 1999 par le Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas. Neuf volumes sont parus. De vocation généraliste et pluridisciplinaire, il est consacré à l'étude des relations internationales dans leurs diverses dimensions. Seule publication de cette nature réalisée en langue française dans un cadre universitaire et publiée en association avec une dizaine de centres universitaires en France et à l'étranger, l'AFRI contribue au rayonnement de la recherche universitaire française.



**NOUVEAUX PRIX  
2008**



## FONDATION OLIVIER LECERF

*Bertrand Collomb, membre de l'Académie, et le groupe Lafarge ont décidé, par la création d'une Fondation abritée au sein de l'Académie, de perpétuer la mémoire d'Olivier Lecerf et des valeurs qui furent les siennes. Leur initiative a reçu le concours financier de sir Lindsay Owen-Jones.*

*Olivier Lecerf (1928-2006) a été Président de Lafarge de 1974 à 1989 et membre du Conseil d'administratif de L'Oréal de 1990 à 2004. Par son action et par ses écrits, il s'est toujours employé à « mettre l'homme au cœur de l'entreprise ».*

*La Fondation qui porte son nom entend défendre cette vision humaniste du monde de l'entreprise, en gratifiant un auteur d'une marque d'estime publique et en organisant, autour de son ouvrage, une ou des manifestations diffusant ses idées.*

**Le premier Prix Olivier Lecerf a été attribué à Xavier Grenet pour son ouvrage, *Cahiers – joies et tourments – d'un DRH, Paris (Le Cerf), 2007.*** À partir de milliers d'entretiens avec des interlocuteurs d'une soixantaine de nationalités, l'auteur relate quelques-unes des histoires que ceux-ci ont vécues pour les analyser, les éclairer et pour préciser comment s'accomplit le long travail de l'écoute et de l'accompagnement. Loin de toute doctrine, Xavier Grenet exprime les doutes et les hésitations que les convictions humanistes qui l'animent font naître face à certaines réalités entrepreneuriales. Son ouvrage met en évidence la tension lancinante qui s'établit entre les impératifs légitimes du profit et l'attention non moins légitime qui est due à autrui. Chez Xavier Grenet, soucieux de rester fidèle à ces deux pôles d'exigence apparemment inconciliables, la tension se traduit par un combat intérieur permanent. Bien que fort d'une longue expérience à son poste de DRH chargé de la gestion des cadres de Saint-Gobain, l'auteur affirme avec humilité : « Rien ne m'autorise à faire la leçon à quiconque ».

## PRIX VALMY

*Le Prix Valmy a été créé à l'initiative de Grégory Dufour, Président du Cercle Esprits de Défense avec le concours du Conseil Régional de Lorraine et de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du Ministère de la Défense (DMPA).*

*Cette création intervient alors que la professionnalisation des Armées s'accroît suite à la publication du nouveau Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale et la mise en place souhaitée d'une nouvelle carte militaire. La notion de défense reposera, en effet, d'ici quelque temps plus que jamais sur la formation de l'esprit civique, sur la solidarité et la cohésion nationale qui concernent l'ensemble des citoyens et relèvent de leur éducation dès l'école. À cet égard, l'Éducation nationale joue un rôle essentiel.*

**Le premier Prix Valmy a été attribué aux animateurs du trinôme académique de Lorraine, Stéphane Douillot, Hervé Cosnard et le colonel Jean-Luc Cotard.** Ils représentent respectivement l'association régionale de l'IHEDN, le rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et le commandement de la Zone de Défense Est. Le Trinôme académique de Lorraine joue un rôle essentiel dans la promotion du lien Armées-Nation dans une région particulièrement touchée dans son histoire par les conflits ; touchée également par la nouvelle carte militaire qui imposera à la Lorraine la perte de nombreuses unités militaires.

En leur attribuant ce Prix pour l'excellence de leurs initiatives visant le monde scolaire (élèves et enseignants) et universitaire, l'Académie entend aussi honorer l'ensemble des trinômes académiques qui œuvrent à développer l'esprit de défense dans la jeunesse. Au mois de mai dernier, elle a reçu leurs représentants au Palais de l'Institut, en présence de Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation nationale, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de leur création.



**GRANDS PRIX  
2008**





**PRIX DE LA FONDATION CULTURELLE  
FRANCO-TAIWANAISE  
Deux Prix de 25 000 euros**

**attribués à la *Research Unit on Taiwanese Culture and Literature*, Ruhr-Universität Bochum et au Centre d'enseignement du français hébergé par l'Université nationale normale de Taïwan.**

Placée sous la direction de Henning Klöter, la *Research Unit on Taiwanese Culture and Literature* de l'Université de la Ruhr, joue, puis plusieurs années, un rôle éminent dans la recherche universitaire européenne sur Taïwan. L'Unité de Recherche publie des ouvrages scientifiques sur Taïwan, en couvrant des domaines aussi divers que la linguistique, la géopolitique, la littérature et la sociologie. Elle est, à ce titre, l'un des principaux contributeurs de la revue *Studia Formosiana* (en anglais). Elle assure en outre, grâce à un fonds bibliographique de près de 5000 titres, dont la plupart sont accessibles en ligne, une large diffusion des connaissances afférentes à Taïwan. Elle organise enfin des colloques internationaux consacrés à Taïwan.

Le Centre d'enseignement du français de l'Université nationale normale de Taïwan est un organisme autonome. Créé en 1984, il a enregistré à ce jour plus de 90 000 inscriptions à des cours dont la finalité n'est pas la linguistique ou la littérature, mais la maîtrise du français à des fins pratiques. En répondant à des demandes de formation spécifique, il contribue à faciliter les échanges entre Taïwan et la France. Le centre d'enseignement du français vise également à développer l'enseignement du français dans les lycées taïwanais.

Les Prix de la Fondation culturelle franco-taiwanaise sont dotés par le Conseil National des Affaires Culturelles de Taïwan depuis 1997. Ils sont destinés à récompenser une œuvre ou une action, scientifique, artistique ou littéraire, mettant en lumière et renforçant les rapports entre l'Europe et Taïwan..

## **PRIX ZERILLI MARIMO**

**13 500 euros**

**attribué à Didier Lombard pour son ouvrage  
*Le village numérique mondial*, Paris (Odile  
Jacob), 2008.**

Didier Lombard est président-directeur général de France Télécom-Orange. Polytechnicien et ingénieur général des télécommunications, il se fonde sur sa parfaite connaissance des réseaux physiques de communication pour évaluer l'importance de la mutation technologique qui affecte l'ensemble de l'humanité. Retraçant l'histoire des réseaux de communication, depuis Thomas Edison qui voulait « un phonographe dans chaque foyer », Didier Lombard distingue trois « Big Bang » qui ont chacun profondément transformé notre environnement : le Big Bang numérique, le Big Bang de l'Internet et le Big Bang des mobiles.

Didier Lombard ne se limite pas à l'aspect technologique, mais décrit ses rapports avec l'économie. Il montre que si les usages, selon la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say, s'ajustent sur les capacités, ils stimulent en retour les technologies, créant un cycle dynamique où se renforcent mutuellement l'offre et la demande. Les vastes mouvements de capitaux qui sous-tendent le marché de l'Internet sont également appréhendés, tout comme le profil sociologique et psychologique des utilisateurs qui, sur la base des réseaux physiques, se constituent, hors de toutes les catégories traditionnelles, en réseaux d'affinités et d'intérêt.

En s'attachant à la description de ce que l'auteur nomme « la deuxième vie des réseaux », l'ouvrage permet de comprendre ce que seront très certainement les échanges, la consommation et la vie quotidienne dans un avenir proche.

Le Prix Zerilli-Marimo est un prix annuel destiné à récompenser une œuvre mettant en valeur le rôle de l'économie libérale dans le progrès des sociétés et l'avenir de l'homme, doté par la baronne Zerilli-Marimo, en mémoire de son époux, correspondant de l'Académie.

## PRIX LOUIS CROS

20 000 euros

**attribué à Manon Pignot pour sa thèse de doctorat, *Allons enfants de la patrie ? Filles et garçons dans la Grande Guerre : expériences communes, construction du genre et invention des pères (France, 1914-1918)*, soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (17 décembre 2007).**

Manon Pignot présente une histoire de « l'enfance en guerre », en partant à la recherche de ce qu'elle appelle joliment de « petits gisements archivistiques » : les souvenirs d'enfance, les journaux intimes, les lettres écrites aux pères et par les pères, les devoirs et les productions scolaires...

Manon Pignot, 30 ans, ne découvre pas le sujet, puisque dès 1999 son mémoire d'histoire portait sur la « fillette pendant la Grande Guerre » et qu'en 2003 elle a été la cheville ouvrière d'une exposition sur « les enfants dans la Grande Guerre » à Péronne. En 2004, elle a publié *La guerre des crayons* à partir de plusieurs centaines de dessins provenant de deux écoles de Montmartre en 1914-1918. Cette expertise et cet engagement sur la longue durée font comprendre la très grande qualité de la thèse qui est une histoire sociale de l'enfance en guerre. L'auteur fait ainsi apparaître avec beaucoup de vérité la succession des événements à travers le regard des enfants, principalement français mais aussi allemands et britanniques : la rencontre avec la guerre, la mobilisation infantine et l'épreuve du deuil.

*Louis Cros, Inspecteur général de l'Instruction publique pendant plus d'un demi-siècle, fondateur de l'Institut pédagogique national et du Comité universitaire d'information pédagogique, directeur de l'Administration générale et financière du ministère de l'Éducation nationale, a toujours été soucieux de concevoir une politique d'éducation qui assure l'accès de tous au savoir et à la culture. En sa mémoire, le Comité universitaire d'information pédagogique a créé ce prix qui récompense les travaux de jeunes auteurs sur l'éducation et la formation.*

## **PRIX MADELEINE LAURAIN-PORTEMER**

**15 000 euros**

**attribué à Denis Crouzet pour l'ensemble de son œuvre**

Agrégé d'histoire, ancien pensionnaire de la Fondation Thiers, Denis Crouzet a soutenu une thèse d'Etat sous la direction de Pierre Chaunu sur la violence au temps des guerres de religion, pour laquelle l'Académie lui avait décerné son prix Drouyn de Lhuys en 1991.

Professeur d'histoire moderne à l'Université Paris IV-Sorbonne depuis 1994, année de la publication de *La Saint-Barthélemy, un rêve perdu de la Renaissance*, Denis Crouzet a publié plusieurs biographies, sur Christophe Colomb, le connétable de Bourbon, Jean Calvin, Michel de L'Hospital, Catherine de Médicis, autant d'œuvres qui ont fait date tout en renforçant la vision cohérente du XVIe siècle proposée par cet historien.

Ses recherches sur la vie religieuse sont novatrices par leur approche des rapports entre la violence et le sacré. Denis Crouzet révèle la part de l'angoisse apocalyptique dans les guerres de Religion et la façon dont le pouvoir monarchique a cherché, y compris par la violence, les voies d'une pacification conforme aux idéaux de la Renaissance.

Il montre ainsi comment a pu naître, dans la douleur et la frayeur, l'idée d'une cohabitation des religions au sein du royaume de France, étape cruciale de notre modernité politique.

*Le Prix Madeleine Laurain-Portemer a été fondé en 1998 par le doyen Jean Portemer, en mémoire de son épouse, spécialiste de Mazarin. Il est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage consacré à un sujet portant sur l'Histoire des Temps modernes (1492-1789), sans distinction quant à la zone géographique étudiée.*

## PRIX CHOUCRI CARDAHI

15 000 euros

**partagé à parts égales entre trois docteurs pour la publication de leur thèse.**

**Charlotte Goldie-Genicon** pour sa thèse *Contribution à l'étude des rapports entre le droit commun et le droit spécial des contrats*. Soutenue le 8 décembre 2006 (Paris II), cette thèse aborde l'opposition entre règles générales et règles spéciales dans le champ du droit des contrats. Or le droit commun est aujourd'hui fragilisé et concurrencé par de nouveaux corps de règles. L'auteur prône une « restauration de l'emprise du droit commun sur le droit des contrats ».

**Aurélien Colson** pour sa thèse *Secret et transparence envers des tiers en négociation. Contribution à une histoire de la négociation internationale*. Soutenue le 14 mai 2007 (Paris V - Kent), cette thèse analyse le mouvement historique qui, dans la négociation internationale, ont modifié le statut du secret vis-à-vis de tiers. Institution incontestée depuis la Renaissance, le secret de la négociation a laissé place aux injonctions contemporaines de transparence qui exposent de façon croissante les processus de négociation eux-mêmes.

**Mathieu Touzeil-Divina** pour sa thèse *Le doyen Foucart (1799-1860), un père du droit administratif moderne*. Soutenue le 22 mai 2007 (Paris II), cette thèse, partiellement publiée, est le premier travail d'ensemble sur l'histoire de l'enseignement du droit public et administratif français, à partir de la Révolution, à travers la figure d'Émile Foucart (1799-1860), doyen de la Faculté de droit de Poitiers de 1840 à 1860.

*Le Prix Choucri Cardahi a été créé en 1997 par Pierre Cardahi, correspondant de l'Académie, en mémoire de son père, qui fut également correspondant de cette Compagnie. Il est destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage ou d'une œuvre dans son ensemble, ayant traité de façon particulièrement brillante un sujet de droit international, de philosophie du droit ou de morale.*

## **PRIX CHARLES AUBERT - HISTOIRE**

**15 000 euros**

**attribué à René Pillorget pour l'ensemble de son œuvre**

Après ses études aux lycées de Saint-Cloud et Condorcet, René Pillorget se consacra, sous la direction de Gaston Zeller, à l'étude des relations de la France et de l'Électorat de Trèves au XVII<sup>e</sup> siècle. Jean Meuvret l'initia aux fluctuations économiques et à leurs conséquences et, enfin, Roland Mousnier l'encouragea à entreprendre une thèse de doctorat d'État sur les soulèvements populaires en Provence de 1597 à 1715. Cette thèse (1972) montrait que les violences, qui furent nombreuses dans le cours du siècle, n'étaient pas les conséquences de la lutte des « classes », mais celles du développement de la puissance de l'État et des affrontements de partis locaux de composition sociale complexe, tout en s'alimentant de l'hostilité spontanée à l'égard de tout élément étranger à la « communauté ».

René Pillorget a élargi ses recherches en étudiant Paris de 1596 à 1660. D'autre, part, des recherches dans les Archives du Quai d'Orsay lui ont permis d'étudier la concomitance des mouvements insurrectionnels survenus dans plusieurs pays d'Europe au XVII<sup>e</sup> siècle.

Demeurant fidèle à son orientation initiale, René Pillorget s'est intéressé au problème des relations franco-allemandes au XVII<sup>e</sup> siècle. Il a reçu, en 1986, le prix de la Fondation Alexandre de Humboldt pour la coopération franco-allemande et a été élu membre correspondant de l'Académie des Sciences de Bavière.

*Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'État, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien. En sa mémoire, l'Académie décernera donc chaque année deux Grands Prix : le Prix Charles Aubert-Histoire et le Prix Charles Aubert-Droit.*

## **PRIX CHARLES AUBERT - DROIT**

**15 000 euros**

**attribué à Pierre Michel Eiseman et Photini Pazartzis pour l'ouvrage *La jurisprudence de la Cour internationale de Justice*, Paris (Pédone), 2008.**

Cet ouvrage a été préparé sous la direction de Pierre Michel Eisemann (Université de Paris I - Panthéon – Sorbonne) et de Photini Pazartzis, professeur à l'Université d'Athènes, avec l'aide d'une dizaine de jeunes internationalistes. En un peu plus de 1000 pages, il permet d'avoir accès à toutes les décisions rendues par la Cour internationale de justice depuis sa création en 1945 jusqu'à la fin de l'année 2007, qu'il s'agisse des arrêts tranchant des litiges interétatiques ou des avis consultatifs donnés en particulier à l'Organisation des Nations Unies. Chaque affaire est présentée de la même manière. Après un exposé des faits de la cause, les auteurs fournissent le résumé des arrêts ou avis en en retenant les éléments essentiels, sans trahir la pensée de la Cour. Les suites données aux décisions sont évoquées et une bibliographie en langues française et anglaise conclut la présentation. Les textes régissant le Statut de la Cour et précisant sa procédure sont reproduits à la fin du livre.

Cet ouvrage permet de mesurer l'impact de plus en plus grand de cette jurisprudence dans les relations entre Etats. Il le fait de manière scrupuleusement objective, sans chercher à interpréter cette jurisprudence dans tel ou tel sens. Il constituera dans l'avenir un instrument indispensable pour les enseignants, les chercheurs et les praticiens.

*Par testament, Charles Aubert, ancien conseiller d'État, décédé en 1999, a fait un legs à l'Académie, afin qu'elle distribue chaque année un prix à un juriste ou à un historien. En sa mémoire, l'Académie décernera donc chaque année deux Grands Prix : le Prix Charles Aubert-Histoire et le Prix Charles Aubert-Droit.*

## **PRIX FRANCIS DURIEUX**

**9 000 euros**

**attribué à Bernard Maligner, *Droit électoral*, Paris (Ellipses), 2007**

Cet ouvrage de plus de 1000 pages expose le droit électoral applicable à toutes les élections, tel qu'il a été interprété par le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et la Cour de cassation. Bernard Maligner a rassemblé ici sa vaste science du droit électoral, qu'il étudie depuis longtemps comme ingénieur d'études au CNRS, qu'il enseigne à l'Institut de préparation à l'administration générale de l'université Paris II et qu'il a pu observer comme élu local. Le code électoral, s'il a permis il y a cinquante ans de réunir des sources jadis éparpillées, ne comprend pas toutes les normes écrites constituant le droit électoral. Ainsi, les textes aussi importants que ceux se rapportant à l'élection présidentielle ou aux élections au Parlement européen n'y sont pas intégrés, de même que le droit des élections des exécutifs des collectivités territoriales. À tous ces textes, il faut ajouter l'abondant corpus jurisprudentiel.

Dans une première partie, l'auteur expose le droit électoral substantiel, qui comprend trois volets : les personnes, les opérations électorales et les finances électorales. La seconde partie présente le droit du procès électoral. Le juge dispose de pouvoirs étendus qui lui permettent d'annuler une élection, d'en rectifier les résultats et de sanctionner sévèrement les bénéficiaires de fraudes électorales. L'auteur présente enfin l'évolution de la législation qui s'est efforcée depuis vingt ans de moraliser la vie politique.

*Francis Durieux a donné, en 1926, une impulsion décisive aux Jurisclasseurs. Ce fut une révolution dans l'édition juridique, celle des feuillets mobiles, de la mise à jour régulière des différents Traités qui voient alors le jour. Il devient en quelques années le premier éditeur juridique français. En créant un prix qui récompenserait des ouvrages utiles aux praticiens du droit, son fils souhaite perpétuer cette œuvre essentielle de mise à disposition de tous des ressources juridiques.*





**PRIX  
2008**



## **PRIX DAGNAN-BOUVERET - 1 300 euros**

**attribué à Michaël Edwards pour son ouvrage *De l'émerveillement*, Paris (Fayard), 2008.**

« Avant d'écrire, on s'émerveille. En écrivant, on s'émerveille toujours. Sinon, ce n'est pas la peine de commencer ». L'émerveillement est au cœur de la littérature. Il irrigue la poésie, bien sûr, et tous les genres : la comédie comme la tragédie. Pourtant, ce livre ne traite pas seulement de littérature. Mais aussi de philosophie. En effet, toute interprétation du monde dépend de la capacité à s'émerveiller, voire de l'acceptation de s'émerveiller. S'appuyant sur des analyses littéraires talentueuses dont il a le secret, Michael Edwards creuse les questions philosophiques qui apparaissent derrière l'émerveillement. Les connaissances linguistiques de l'auteur lui permettent de partir du sens le plus riche de la notion en traitant le « wonder » anglais, dont le sens est double — se demander, s'émerveiller. La notion étudiée rencontre d'abord les origines de la philosophie : l'émerveillement a rapport avec l'étonnement. L'émerveillement entretient-il un lien étroit avec la connaissance, au sens où ils s'excluraient mutuellement ? Ce qui revient à s'interroger sur la nature du désenchantement du monde, produit des Lumières. Et à se demander s'il faudrait, si l'on pourrait, réenchanter le monde. Michael Edwards passe en revue les différents états de l'abandon de l'émerveillement. Le blasé que rien n'étonne plus. Mais aussi tous les caractères ou les philosophies qui récusent l'émerveillement. Le sage, parce que l'émerveillement correspond à la crainte de l'inconnu et l'inquiétude du dehors, spatial ou temporel. Le dandy, qui cherche à se distinguer en ne s'étonnant de rien (tout en étonnant les autres), et ici on pense au héros de Gracian. L'homme de la dérision, héritier de la philosophie du soupçon, qui dénigre les questions et donc l'élan vers leur profondeur. Enfin l'utilitariste, qui en réduisant tout à la science, étouffe l'élan et l'ouverture à l'inconnu. L'émerveillement est une capacité d'élan vers l'être caché, vers l'être déployé. Il suscite la peur et la joie. Il n'est pas seulement une émotion, mais un mode d'exister.

## **PRIX PIERRE-GEORGES CASTEX DE LITTÉRATURE FRANÇAISE - 1 000 euros**

**attribué à Pierre Brunel pour l'ensemble de son œuvre.**

Ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de Lettres classiques, Pierre Brunel s'est spécialisé dans le domaine de la littérature comparée avec deux thèses sur Paul Claudel (Doctorat d'Etat, 1970). Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne depuis 1970, il y a dirigé le Département de Littérature Française et Comparée de 1982 à 1989 et il est l'actuel Directeur des Cours de Civilisation Française de la Sorbonne. Il a fondé le Centre de recherche en Littérature Comparée (CRLC) en 1981 et le dirige depuis cette date. Il est le Président du Collège de Littérature comparée (CLC) qu'il a fondé en 1995. Il a dirigé 120 thèses de doctorat de littérature comparée. Ses efforts en faveur de cette discipline, ses nombreux travaux et son rayonnement international lui ont valu d'être élu en juillet 1995 membre de l'Institut Universitaire de France à la Chaire de Littérature comparée et renouvelé dans cette chaire en 2000. Membre de l'Association Internationale de Littérature Comparée (AILC), il entretient des relations avec les comparatistes du monde entier. Il est docteur honoris causa de l'Université de Bâle et membre de l'Academia Europaea, dont le siège est à Londres.

### **PRIX LUCIEN DUPONT - 5 000 euros**

**attribué à François Chénéde pour son ouvrage *Les commutations en droit privé*, Paris (LGDJ), 2008.**

L'actualisation des distinctions opérées par Aristote entre, d'une part, les commutations et les distributions et, d'autre part, les commutations volontaires et les commutations involontaires, permet d'éclairer d'un jour nouveau plusieurs pans de la théorie générale des obligations. Les commutations s'entendent de tous les transferts de valeurs intervenant entre deux individus : transferts de biens ou de services; transferts bilatéraux ou unilatéraux. Elles doivent être distinguées des distributions qui réalisent, quant à elles, un partage de valeurs entre une pluralité de participants. Cette spécificité des commutations commande l'application d'un régime juridique original, totalement distinct du régime applicable aux distributions. Au sein des commutations, il convient ensuite de distinguer les commutations volontaires qui organisent de manière prospective un transfert de valeurs justifié, et les commutations involontaires qui corrigent de manière rétrospective un transfert de valeurs injustifié. La classification contemporaine des actes et des faits juridiques ne rend qu'imparfaitement compte de cette dualité, non seulement car elle masque les deux véritables sources des obligations que sont la volonté et la loi, mais aussi, et surtout, car elle néglige la dualité d'effets des obligations volontaires et des obligations légales.

### **PRIX ARAXIE TOROSSIAN – 3 000 euros**

**attribué à Ingrid Maria pour sa thèse *Les incapacités de jouissance. Etude critique d'une catégorie doctrinale*, soutenue le 20 novembre 2006 à l'Université Jean Monnet de Saint Etienne.**

Systématiquement cité par les auteurs par opposition au concept d'incapacité d'exercice, le concept d'incapacité de jouissance est inconnu du législateur et du juge français. L'incapacité de jouissance est une pure construction de la doctrine. Mais, étonnamment, les auteurs n'exploitent pas non plus cette notion. Uniquement mentionnée dans les manuels de droit, elle ne faisait l'objet d'aucun développement approfondi, avant qu'Ingrid Maria lui consacra une remarquable thèse.

### **PRIX JOSEPH HAMEL – 600 euros**

**attribué à Marie Caffin-Moi pour sa thèse *Cession de droits sociaux et droit des contrats*, soutenue le 14 novembre 2007 à l'Université Paris XI**

L'auteur étudie les questions des vices du consentement, du prix, du transfert de propriété et des garanties du vendeur et remarque que l'ensemble des dérogations constatées peut conduire à rechercher une meilleure adéquation entre la cession et le droit des contrats. L'analyse de l'auteur, d'une grande finesse, développe alors les remèdes à l'inadéquation qui peuvent provenir tout d'abord d'une revitalisation de certaines règles du droit civil. Ainsi propose-t-on par exemple de puiser dans l'instrument fécond de la réticence dolosive un substitut au fondement de l'erreur sur la substance. Ils peuvent provenir ensuite de l'évolution de certaines règles civiles, la cession de droits sociaux apparaissant finalement comme un laboratoire de recherche appliquée au droit des contrats. Est alors proposé d'abandonner tant l'exigence de détermination du prix ab initio dans la vente que la règle du transfert différé de la propriété des choses de genre.

### **PRIX GRAMMATICAKIS-NEUMANN 3 000 euros**

**attribué à Jacques Delpla et Charles Wyplosz, *La fin des privilèges*, Paris (Hachette), 2007.**

Les auteurs se font les avocats d'une stratégie de réforme qui n'a rien de révolutionnaire et qui passe par le rachat des rentes et des avantages acquis en échange de réformes. Ils prônent notamment le rachat des plaques de taxis et, plus largement, de toutes les rentes, comme celles que constituent les aides de la PAC.

Même si l'on peut contester certains aspects des réformes énoncées, il n'en reste pas moins que l'application systématique de la méthode est une voie pacifique de réforme qui mérite d'être explorée et d'être encouragée par un prix de l'Académie.

### **PRIX ÉMILE GIRARDEAU - 3 500 euros**

**attribué à Xavier Greffe pour son ouvrage *Artistes et marchés*, Paris (La Documentation française), 2007.**

L'invention relativement récente de l'art a accompagné la naissance de l'économie de marché. Cela est un fait, même si l'idéologie de l'Art et de la Création a tenté, dans la seconde moitié du XXe siècle, de disjoindre la noble activité artistique des viles contingences de l'économie. Xavier Greffe a approfondi, avec courage et grâce à ses compétences économiques, l'analyse des marchés de l'art, peu explorés jusqu'alors dans notre pays, si l'on fait exception de rares études de grande qualité comme celles de Madame Raymonde Moulin.

L'économie des marchés de l'art suppose une demande solvable qui filtre le marché, ce qui le fragilise. Pour l'élargir et le consolider, les artistes cherchent d'abord à mobiliser des valeurs extrinsèques à leur propre compétence. Ils vont améliorer la qualité des objets de la vie quotidienne, employer le pouvoir d'achat qui est investi dans ces objets en leur donnant une qualité esthétique, un design. Mais ils encourent alors des risques, par exemple celui d'être concurrencé par un copieur. Ils peuvent aussi chercher à élargir leur champ vers le social, l'art étant utile pour la santé et l'éducation. Mais des compétences artistiques peuvent alors être acquises par les spécialistes de ces nouveaux champs ce qui engendre une nouvelle concurrence. Enfin, le souci de trouver de nouveaux champs d'intervention a conduit les artistes à faire appel à l'État, ce qui peut engendrer des dérives de clientélisme politique.

### **PRIX LUC DURAND-RÉVILLE - 5 000 euros**

**attribué à Esther Duflo pour l'ensemble de son œuvre.**

Esther Duflo, âgée de 35 ans a obtenu un DEA d'économie en 1995. Reçue à l'agrégation de sciences sociales en 1996, elle obtient un PHD en économie au MIT sur les aspects empiriques de l'économie du développement. Elle est aujourd'hui professeur titulaire au MIT où elle a fondé et dirige un laboratoire sur la pauvreté.

En 2007, elle est devenue professeur invitée à l'École d'économie de Paris. Elle a été élue à la chaire internationale du Collège de France « Savoirs contre pauvreté » pour l'année 2008-2009. La compétence d'Esther Duflo s'étend à divers aspects de la pauvreté : l'éducation, l'agriculture, le crédit, la santé, dans des pays en développement. Ses travaux insistent sur la nécessité de l'évaluation des politiques d'aide dans ces pays.

## **PRIX NATIONAL DE CRIMINOLOGIE - 5 000 euros**

**attribué à Olivier Bosc, *La foule criminelle. Politique et criminalité dans l'Europe au tournant du XIXe siècle*, Paris (Fayard), 2007.**

Le Prix national de criminologie, créé à l'Académie par Alain Bauer et dont le jury regroupe, outre ce dernier, le préfet Pierre Monzani, Raymond Boudon, André Damien, membres de l'Institut, et Denis Szabo, correspondant de l'Académie. Le but de la Fondation est de faire reconnaître en France la spécificité de la criminologie.

Sociologue et historien, Olivier Bosc a étudié les rapports entre politique et criminalité dans l'Europe de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, sous l'angle de la criminalité des foules. Ses recherches ont donné lieu à une thèse de doctorat soutenue devant l'université de Paris-Dauphine, aujourd'hui publiée sous le titre *La Foule criminelle*. Ce titre reprend celui de l'ouvrage pionnier du criminaliste italien Scipio Sighele (1868-1913), qui fut le premier à étudier le phénomène de manière scientifique. Avec sa *Folla delinquente* (1891), il a élargi la criminologie pour l'étendre de l'étude individualisée aux phénomènes collectifs de délinquance. L'ouvrage d'Olivier Bosc n'est pas une histoire des foules et de leur violence, mais une histoire intellectuelle, centrée sur l'œuvre de Sighele et sur l'Italie.

## **PRIX RENÉ-JOSEPH LAUFER - 1 500 euros**

**attribué à Richard Tremblay, *Prévenir la violence dès la petite enfance*, Paris (Odile Jacob), 2008.**

Richard E. Tremblay est un psychologue et criminologue québécois. Il est professeur de psychologie, de pédiatrie et de psychiatrie à l'université de Montréal. Il mène des recherches sur le développement physique, cognitif, émotionnel et social depuis la conception jusqu'à l'âge adulte. Il s'intéresse principalement au développement des problèmes de comportement et à l'agressivité. Il est directeur du GRIP — Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Psychosociale chez l'enfant — et du Centre d'excellence sur le développement des jeunes enfants. Richard Tremblay est aussi l'auteur de plus de 400 articles, chapitres de livres et ouvrages scientifiques. Par ses études, Richard Tremblay a littéralement renversé la façon d'envisager l'agressivité humaine. Le chercheur est à l'origine d'une véritable école du développement social de l'enfant, aujourd'hui reconnue à l'échelle internationale. Dans cet ouvrage le lecteur français a enfin, dans une langue claire et précise, illustrée de façon vivante, érudite, mais souvent drôle, un exposé des raisons pour lesquelles le comportement physiquement violent fait partie du répertoire humain, et comment il peut, ou non, donner lieu à la délinquance de l'adolescent et de l'adulte. La violence des adolescents ne commence pas à l'adolescence, mais bien plus tôt, et sa persistance est déterminée par des éléments qui nous sont maintenant accessibles, grâce à des études prospectives. L'auteur montre clairement que la colère est une stratégie très précocement mise en place, et que la petite enfance a tendance à être physiquement violente, avec une décroissance à partir de 3 ans. Débutant comme jeune psychologue dans une prison de grands délinquants, Richard Tremblay retrace son intérêt pour les racines de la violence et les possibilités de prévention. Son livre est étayé par non moins de 294 références et de 38 figures, et nous donne un aperçu d'une littérature scientifique encore largement méconnue en France. Participant en 2005 au rapport INSERM sur les troubles de conduites, il décrit dans une postface combien il a été stupéfait de la polémique qui est alors née en France, menée par « Zéro de Conduite » et combien les attaques et les craintes exprimées à l'époque étaient infondées et fortement idéologiques.

### **PRIX PAUL VIGNÉ D'OCTON - 800 euros**

**attribué à Alain Bottéro, *Un autre regard sur la schizophrénie*, Paris (Odile Jacob), 2008**

Alain Bottéro est psychiatre. Il a été chef de clinique à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et chercheur à l'université d'Harvard. Son approche de la schizophrénie rejette l'affirmation péremptoire. Bien au contraire, elle a le mérite de poser le problème de la définition et de l'identification de la schizophrénie au travers d'une interrogation sur la valeur des connaissances qui sont produites. En effet, l'unicité des schizophrénies n'existe que par abus de simplifications. Faisant table rase des fausses certitudes, Alain Bottéro montre qu'il n'existe aucun symptôme caractéristique de la maladie, ni aucun traitement spécifique et qu'aucune explication ne vaut pour tous les cas. Après avoir retracé l'histoire du concept de schizophrénie, il se penche sur les recommandations thérapeutiques. Mais, au-delà du traitement clinique, c'est à l'aspect humain qu'il s'intéresse, en évoquant la souffrance du patient que notre ignorance ne fait que renforcer. Il remarque ainsi que dire de quelqu'un qu'il a une schizophrénie est fort différent de dire qu'il est schizophrène. Dans le premier cas, le patient a un problème, dans le second il est un problème et le sujet s'en trouve dépouillé de toute dignité, ravalé au rang d'une série de symptômes. L'autre regard sur la schizophrénie que porte Alain Bottéro est certes celui d'un expert, mais il n'est jamais celui d'un froid clinicien. Ce regard est avant tout un regard humaniste, respectueux des personnes et de leur singularité.

### **BOURSE MARCELLE BLUM - 1 500 euros**

**attribué à Juliette Rennes, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige*, Paris (Fayard), 2007.**

Pour s'émanciper, ouvrir larges les portes qu'offre la liberté républicaine, il faut chercher les interstices où se glisser, en sachant qu'à tout discours de liberté s'oppose un autre discours, souvent véhément. C'est à travers ce « noeud de débats » que nous entraîne Juliette Rennes dans un livre sur la controverse républicaine qui, de 1880 à 1940, s'agita autour du possible accès des femmes aux positions de prestige. En cette période, pour devenir médecin, notaire, avocate, etc., des femmes, respectueuses de la République et décidées à rendre utile leur intelligence, ont poussé les institutions dans leurs retranchements, les forçant finalement à les accueillir. Munie d'une analyse assurée et fine, l'auteur pose la façon dont les deux discours, féministe et antiféministe, se sont affrontés et comment le jeu complexe des délibérations politiques et institutionnelles en vint à statuer avec réticence sur l'accès féminin aux meilleurs postes. Ce qui lui permet de terminer son livre de manière passionnante sur les discours employés par les guides d'orientation professionnelle, plutôt destinés aux femmes, et qui laissent apercevoir combien meilleur, tout de même, serait pour elle le statut de mère au foyer... L'argumentaire déployé à propos de chaque nouvelle entrée d'une femme dans un métier dit masculin tourna la plupart du temps autour du risque de voir advenir une sexualité féminine trop visible. La stratégie des pionnières sera de faire de tout exemple individuel de réussite un exemple général, la preuve d'un possible devenu réalité, ce qui ne fera que renforcer les batailles idéologiques, bousculant et la République et sa vision démocratique. De cet entrelacs de polémiques, Juliette Rennes trace le parcours, et elle ponctue ses analyses de citations étonnantes. Le défi féminin est donc de rendre banal ce qui semble indécent et étrange, au moyen de pratiques langagières, stratégiques et juridiques obligeant la démocratie à construire une forme d'égalité qu'elle ne souhaitait pas

### **PRIX EDMOND FRÉVILLE - PIERRE MESSMER - 4 500 euros**

**attribué à François Cailleteau, *Gagner la Grande Guerre*, Paris (Economica), 2008.**

L'ouvrage de François Cailleteau est original. En effet, l'auteur s'est livré à une réflexion très approfondie sur les raisons d'ordre politique, stratégique et tactique qui expliquent les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette guerre immense, en se référant à ce qui s'est passé non seulement sur le front français mais aussi sur tous les fronts du continent européen. Il met en évidence que cette guerre s'est déroulée à un moment où, pour une brève période de l'histoire, la défensive avait la supériorité sur l'offensive pour des raisons tenant aux masses de combattants engagés, aux armements disponibles et à la logistique. Il démontre ainsi pourquoi la *bataille décisive* tant recherchée devenait impossible et pourquoi la guerre de position était devenue inévitable. L'auteur souligne également l'importance d'un lien équilibré entre responsables politiques et chefs militaires dans la conduite des stratégies. D'une façon générale, il met en évidence que la conduite d'une guerre sans obtenir le consentement des soldats et des peuples ne peut conduire qu'à l'échec. Bien que traitant d'un événement ancien, l'ouvrage suscite des réflexions sur les problèmes stratégiques de notre époque.

### **PRIX JEAN SAINTENY - 2 300 euros**

**attribué à Christian Grataloup, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris (Armand Colin), 2007.**

Sans les généralistes, « comment pourraient circuler et devenir fécondes les productions spécialisées ? ». Ainsi s'exprime Christian Grataloup dans l'Avant-propos qu'il donne à ce livre de maturité, d'érudition maîtrisée, de talent pédagogique grâce à une belle langue simple. Du coup, il ose les comparaisons, tente d'audacieuses hypothèses, sans jamais renoncer à les ancrer dans des exemples précis qui servent même de point de départ à certaines démonstrations. La cartographie, simple et suggestive, mais originale, participe au projet. On se sent pris par la main, conduit dans le labyrinthe de l'espace mondial et le tintamarre de l'histoire.

### **PRIX HENRI TEXIER I - 1 500 euros**

**attribué à Vincent Denis, *Une histoire de l'identité. France, 1715-1815*, Seyssel (Champ Vallon), 2008.**

Etre « sans papiers », c'est aujourd'hui être au ban de notre société. En se penchant sur l'histoire des papiers d'identité au XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours de la période révolutionnaire, Vincent Denis nous replonge dans une histoire faite de débats. Au sommet de l'Etat comme dans de nombreuses académies de province, des juristes, des militaires, des ecclésiastiques et même de simples bourgeois se sont emparés de la question. Le débat opposera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ceux qui prônent la généralisation des documents d'identité au nom de la « sûreté publique » et ceux qui craignent, à l'instar de l'avocat Leclerc de Montlinot, que le royaume ne devienne « une vaste maison de force ». Vincent Denis ne se limite pas toutefois à l'étude des discours, mais met au jour les pratiques, jusque dans la matérialité des documents. Expérimenté de façon partielle et parfois désordonnée dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, systématisé pendant la Révolution puis rationalisé sous le Consulat et l'Empire, le recours aux papiers d'identité est devenu, en l'espace d'un siècle, l'un des instruments privilégiés du contrôle social.



## PRIX DE L'OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES POUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

**Le Prix de l'essai franco-allemand (350 euros) est attribué à Jean Béranger pour l'ensemble de son œuvre à l'occasion de la publication de sa biographie *Joseph II, Paris (Fayard), 2008.***

Jean Béranger, professeur émérite de l'Université Paris IV-Sorbonne, est le grand spécialiste français de l'Europe danubienne à l'époque moderne et contemporaine. A ce titre, il a contribué à la connaissance de la culture germanique en France. Il vient de consacrer une biographie à l'un des représentants les plus méconnus du « despotisme éclairé », Joseph II. Cette biographie vient combler un « vide » dans l'historiographie française, puisque, en dehors de l'ouvrage de François Bluche, paru en 1969, aucun historien français ne s'est récemment intéressé à la personnalité de Joseph II.

**La Grande médaille de l'amitié franco-allemande pour la construction européenne est attribuée à la société Cité Baden-Baden pour son action de préservation des monuments de la présence française à Baden-Baden.** La société de développement Cité Baden est propriétaire en grande partie de la cité française et de l'ancienne caserne « Maréchal de Lattre de Tassigny » à Baden-Baden qui fut durant plus de 50 ans le siège de l'état-major des forces françaises. En 1999, au départ des forces françaises en Allemagne, près de 8000 français quittent Baden-Baden et libèrent une surface de plus de 40 hectares pour une utilisation commerciale. La Société Cité Baden a acquis une grande partie des parts en 2001. Depuis cette date, elle n'a eu de cesse de maintenir vivace le souvenir de la présence française dans la ville. Ainsi les noms de toutes les rues et des bâtiments de cette partie de la ville rappellent la présence française, ce qui doit représenter un cas rare dans le monde. Depuis trois ans, la Société Cité Baden restaure sur ses fonds propres une énorme mosaïque représentant l'insigne des forces françaises en Allemagne. Elle devrait être inaugurée en 2009 pour le 10e anniversaire du départ des Français.

## PRIX CLAUDE BERTHAULT (Institut de France) – 1 500 euros

**attribué à Félix Torres et Jacques Villain, *Robert Esnault-Pelterie. Du ciel aux étoiles, le génie solitaire*, Bordeaux (Editions Confluences), 2007.**

Robert Esnault-Pelterie (1881-1957) est aujourd'hui souvent ignoré du grand public qui ne connaît pas le rôle de ce grand homme dans l'histoire du vol et de la conquête de l'espace. Ingénieur, inventeur génial, il a été parmi les premiers à s'élever au tout début du XXe siècle. Mais il est surtout pour l'histoire, l'inventeur des volets de gouvernes et du manche à balai dont il a déposé le brevet en 1907. A peine la guerre achevée, il a quitté l'aviation pour l'aéronautique et, dès 1927, il a présenté une conférence à la Sorbonne sur « l'exploration par fusées de la très haute atmosphère et la possibilité des voyages interplanétaires ». En 1930 enfin, il publiait un ouvrage majeur, *L'Aéronautique*, dans lequel il abordait la plupart des problèmes posés par la réalisation d'une fusée et son utilisation possible, dont le voyage vers la Lune. Soutenu par l'Etat, il a pu alors travailler à la première fusée française. Et en 1936, il est entré à l'Académie des sciences. Ayant délaissé ses recherches pendant l'occupation, il les a reprises après la guerre, bien qu'il ait alors un retard évident sur ses concurrents allemands, américains et soviétiques. C'est en 1957, le jour même de la première tentative de lancement du satellite américain Vanguard, et deux mois après le vol du Spoutnik, qu'il est décédé à Nice. Tout un symbole !

## **PRIX DU CHANOINE DELPEUCH (Institut de France)**

**- 300 euros**

**attribué à Gérard Picaud et Jean Foisselon, *Fastes et exubérance pour les saints de la Visitation*, Paris-Moulins (Somogy – Musée de la Visitation), 2008.**

L'Ordre de la Visitation est fondé en 1610 par François de Sales et Jeanne de Chantal, et connaît un développement extrêmement rapide. En moins de quarante ans, plus de cent vingt cités d'Europe accueillent un monastère de l'Ordre. Ils sont la source de festivités grandioses lorsque François de Sales est canonisé en 1665. Le faste déployé dépasse l'imagination. L'ensemble de la société civile participe aux célébrations dont les décors préfigurent Versailles lorsqu'il était meublé d'argent... Les solennités connaissent la même ampleur pour la béatification et la canonisation de Jeanne Chantal (1751 et 1767) et de Marguerite-Marie Alacoque (1864 et 1920).

C'est à la découverte de ce pan méconnu de l'histoire de France et des nombreux objets inédits réalisés pour ces fêtes – par les visitandines elles-mêmes ou par des artistes de renom – que nous convie le catalogue de cette exposition qui s'est tenue à Moulins au Musée de la Visitation et de la Vie bourbonnaise.

## **PRIX LOUIS MARIN – 400 euros**

**attribué à Georges Chantraine, *Henri de Lubac, tome 1 – De la naissance à la démobilisation (1896-1919)*, Paris (Cerf), 2007.**

De la naissance à la démobilisation de Henri de Lubac, on ignorait presque tout. Avec ce premier volume commence le Père Georges Chantraine nous entraîne dans un long parcours à travers la vie et l'œuvre du cardinal. Grâce aux sources inédites qu'il a réunies et étudiées, l'auteur brosse l'histoire attachante et dramatique d'un homme pudique, grand penseur et grand théologien. Né dans une famille légitimiste ralliée à la République, Henri suit ses études à Bourg-en-Bresse, à Lyon puis au collège jésuite de Mongré. Lecteur précoce, il est très tôt attiré par la réflexion métaphysique. Il suit une année de droit à la faculté catholique de Lyon, s'intéresse aux mouvements de son temps et anime le *Bulletin* de la Société Brunetière. Vient le temps du noviciat à St Leonards (Sussex) et l'apprentissage de la vie religieuse. De grandes personnalités le marqueront : les PP. Joseph Huby et Auguste Valensin. Après deux ans de noviciat, il est mobilisé pour quatre ans et demi, à partir d'avril 1915 jusqu'au 25 septembre 1919. Il connaît le front (Argonne, Verdun, la Somme, le mont Cornillet en Champagne). En novembre 1917, il est victime d'une blessure à l'oreille qui le fera souffrir sa vie durant. Promu sous-lieutenant à la fin de la guerre, il quitte l'armée, fort d'une nouvelle expérience décisive faite de rencontres humaines qui le renforceront dans sa foi, malgré les « terribles nuits d'angoisse et de doute ».

## **PRIX BERNARD DESTREMAU - 2 500 euros**

**attribué à Ulrich Robeiri, épéiste, médaille d'or aux Jeux Olympiques de Pékin.**

Ulrich Robeiri est né le 26 octobre 1982 à Cayenne. Après un DEUG Mathématiques Informatiques Appliquées aux Sciences (MIAS) à l'Université Paris VI en 2003, il a intégré l'école d'ingénieur Polytech Paris - UPMC, dont il est sorti diplômé en 2007. Par ailleurs, c'est un épéiste de haut niveau. Il a obtenu une médaille d'or à l'épée par équipe lors des Jeux Olympiques de Pékin.

**PRIX DE LA FONDATION DE LA LIGUE  
CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE - 5 000 EIROS**

**attribué à l'Unité Mixte de Recherche Epidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement pour l'ensemble de ses recherches en accidentologie..**

L'UMRESTTE est une unité mixte INRETS - UCBL - InVS créée en Juillet 2004. L'ensemble des recherches menées est à visée sociétale. Son quasi-monopole, en France, en matière d'approche épidémiologique de l'insécurité routière, lui fait jouer un rôle fédérateur au plan national. Parmi les thèmes de recherche principaux se trouve la traumatologie routière. Les études contribuent à une meilleure connaissance des causes et des conséquences des accidents en réalisant de grandes enquêtes, et elles contribuent à fournir des bases à l'organisation et à l'évaluation de l'action préventive.

Le registre des victimes de la route du Rhône est un exemple d'approche épidémiologique de l'insécurité routière. Au sens de l'arrêté du 6 novembre 1995, un registre est défini « comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées ». Plus simplement, l'accès direct aux victimes en milieu sanitaire permet de connaître leurs caractéristiques personnelles, leur bilan lésionnel et leur devenir. Ce Registre est développé en collaboration avec les Services Départementaux Incendie Secours et avec l'Association pour le Registre des Victimes d'accidents de la circulation routière qui anime un réseau de 96 services de soins de première ligne, 160 services de suite et 11 centres de convalescence. Il est un exemple unique en Europe. Centré sur la victime, ce recueil en milieu de soins permet un meilleur reflet de la réalité accidentologique, une réduction des biais de sélection et la connaissance précise des lésions. Le réseau sanitaire couvre l'ensemble du département du Rhône, et englobe les services qui, bien que hors du département, sont susceptibles d'accueillir des victimes éligibles. Toute personne quel que soit son âge, victime d'un accident corporel de la circulation survenu dans le département du Rhône, est éligible. L'accès direct aux victimes dans un contexte sanitaire d'urgence permet d'obtenir d'une part les caractéristiques de leur accident (lieu, date, heure, véhicules impliqués, etc.), d'autre part leurs caractéristiques personnelles (âge, sexe, etc.), leur bilan lésionnel et leur devenir, que celui-ci passe ou non par un séjour hospitalier.

L'étude des accidents sur autoroute fait aussi l'objet d'une attention particulière. En effet, si le réseau autoroutier en France ne représente que 1 % du réseau routier, il représente 21 % du trafic en termes de véhicules x kilomètres pour l'année 2003, et cette part est en extension régulière. Les autoroutes autorisent des vitesses plus élevées que sur les autres réseaux, tout en garantissant un niveau de sécurité adapté. Ce niveau résulte des conditions de circulation particulières et des systèmes de sécurité passive. Avec la collaboration des sociétés d'autoroute, l'UMRESTTE effectue des recherches depuis de nombreuses années permettant d'évaluer le plus finement possible les différents facteurs intervenant sur la fréquence et la gravité des accidents sur autoroute. Les analyses sont faites à partir d'une base de données qui décrit les accidents corporels ainsi que les accidents matériels. A partir de ces informations, une étude du lien entre éclatement des pneumatiques et accidents sur autoroute a été réalisée en 2004. Elle met l'accent sur la fréquence élevée d'accidents survenant sur autoroute suite à l'éclatement d'un pneumatique à l'arrière et recommande fortement le montage systématique des pneumatiques les moins usés à l'arrière des véhicules particuliers, et plus encore des camionnettes.

La sécurité routière — tout comme le reste de la société — est aussi une affaire de science et pas seulement de bonne volonté.

### **PRIX HENRI TEXIER II - 3 000 euros**

**attribué à l'Association Historique de Marcoussis pour son action en faveur du patrimoine local.**

Créée en 1990 et reconnue d'intérêt général, l'Association Historique de Marcoussis regroupe 90 membres. Ses missions sont de protéger et de faire connaître le patrimoine naturel et bâti de la commune. Elle s'en acquitte par la collection et la restauration de matériels agricoles, la restauration des vestiges du château médiéval de Jean de Montagu, les recherches en archives sur l'histoire économique, politique et sociale de Marcoussis et l'organisation de manifestations. En octobre 2007, le pont dit « du seigneur » a été restauré par la remise en place de deux grosses pierres et d'un chasse-roue. Le pont se situait sur l'allée qui reliait le château de Jean de Montagu au monastère des Célestins. Des travaux financés en partie par le Conseil Régional vont permettre de fermer les douves du château, afin de protéger l'édifice mais aussi d'éviter des accidents. Prochainement, l'électricité va être installée dans le hangar-musée, facilitant ainsi les travaux d'entretien et de restauration du vieux matériel agricole et la présentation des collections. L'Association organise son exposition annuelle du 22 septembre au 30 novembre 2008. Sous le titre « Sainte Cécile, patronne des musiciens », elle sera consacrée à la musique à Marcoussis, et plus particulièrement à La Lyre, la fanfare communale.

### **PRIX DANIEL STRASSER - 1 500 euros**

**attribué à Léo Tindemans pour son action en faveur de l'Union de l'Europe.**

C'est pour honorer la mémoire de Daniel Strasser, membre de la Cour des Comptes européenne à Luxembourg, directeur général du Budget à la Commission à Bruxelles, chargé de mission à Matignon, conseiller-maître près la Cour des Comptes à Paris, que Madame Daniel Strasser, Princesse Radziwill, a créé ce prix qui est décerné tous les ans par l'Académie.

Né en 1922 et d'origine anversoise, Léo Tindemans étudie les Sciences politiques et économiques. Après un passage dans le journalisme et la fonction publique, il s'oriente vers la carrière politique. Elu député du parti social-chrétien en 1961 à la Chambre des Députés belge, où il sera régulièrement réélu jusqu'en 1989, Léo Tindemans fait son entrée au gouvernement belge au poste de ministre des Affaires communautaires flamandes. Deux objectifs ont dominé l'ensemble de son action politique, l'effort en vue de la détente des relations internationales de la guerre froide et l'intensification de l'intégration politique fédérale de l'Europe. Il accumule les responsabilités politiques tant à l'échelle locale qu'au niveau national, où il se voit confier le portefeuille de l'agriculture et de la classe ouvrière (1971-1973) et du Budget (1973-1974), avant de devenir président du conseil de 1974 à 1978, puis ministre des Affaires Etrangères de 1981 à 1989 et sur le plan européen, en tant que député au Parlement européen de 1979 à 1981 puis de 1989 à 1999, où il a animé la Commission des Affaires Etrangères, de la Politique de Sécurité et de Défense.

En 1974, le Sommet de Paris charge Léo Tindemans, qui venait d'être nommé Premier ministre de Belgique, de "définir une conception d'ensemble de l'Union européenne". Connu pour ses convictions fédéralistes, Léo Tindemans considère que l'Union européenne n'est pas une fin en soi, mais une étape sur le chemin de l'unification. En décembre 1975, le "Rapport Tindemans" est présenté au Conseil européen. Tous ses éléments ont été depuis l'objet de réalisations progressives, soulignant la cohérence et la dimension visionnaire du projet de Léo Tindemans.



**MÉDAILLES  
2008**



**Prix Victor Delbos**

Hélène Michon, *Saint François de Sales*, Paris (Cerf), 2008

**Prix Gegner**

Clément Rosset, *L'école du réel*, Paris (Les Éditions de Minuit), 2008

**Prix Victor Cousin**

Sylvain Gouguenheim, *Aristote au Mont Saint-Michel*, Paris (Seuil), 2008

**Prix Charles Lévêque**

Olivier Boulnois, *Au-delà de l'image. Une archéologie du visuel au Moyen Âge Ve-XVIIe siècle*, Paris (Seuil), 2008

**Prix Joseph SAILLET**

René Pommier, *Sigmund est fou et Freud a tout faux*, Paris (de Fallois), 2008

**Prix Adrien Duvand**

Jean-François Bossy, *Enseigner la Shoah à l'âge démocratique. Quels enjeux ?* Paris (Armand Colin), 2007

**Prix Charles Dupin**

Benoît Delaunay, *La faute de l'administration*, Paris (LGDJ), 2007

**Prix Odilon Barrot**

Lionel Miniato, *Le principe du contradictoire en droit processuel*, Paris (LGDJ), 2008

**Prix Jean-Baptiste Chevallier**

Simon Gilbert, *Le juge judiciaire gardien de la propriété privée immobilière. Étude de droit administratif*, soutenue le 19 décembre 2006 à l'Université de Nantes.

**Médaille Villermé –  
Fondation Lucien Dupont**

Philippe Askenazy et Daniel Cohen (dir), *27 questions d'économie contemporaine*, Paris (Albin Michel), 2008.

**Prix Rossi**

François Crouzet, *La guerre économique franco-anglaise au XVIIIe siècle*, Paris (Fayard), 2008

**Prix Du Hamel De Breuil  
Charles Dupin**

Robert Leroux, *Lire Bastiat – Science sociale et libéralisme*, Paris (Hermann), 2008.

**Prix Joseph du Teil**

Philippe Chassaing, *Les années 1970. Fin d'un monde et origine de notre modernité*, Paris (Armand Colin), 2008

**Prix Hercule Catenacci**

Raymonde Litalien, Jean-François Palomino et Denis Vaugeois, *La mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*, Paris (PUF), 2008

**Prix Gustave Chaix d'Est  
Ange**

Steven L. Kaplan, *Le pain maudit. Retour sur la France des années oubliées 1945-1958*, Paris (Fayard), 2008

**Prix Paul-Michel Perret**

Jacques Hussenet (dir), « *Détruisez la Vendée !* », La Roche-sur-Yon (CVRH), 2007

**Prix Drouyn de Lhuys**

Éric Anceau, *Napoléon III*, Paris (Tallandier), 2008

**Prix Le Dissez de Penanrun**

Laurent Theis, *François Guizot*, Paris (Fayard), 2008

**Prix Saintour**

Jean Garrigues pour la direction de *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours* et *Grands discours parlementaires (de la Révolution à la Ve République)*, Paris (Armand Colin), 6 volumes, 2004-2008

**Prix Jean Reynaud**

Béatrice Delaurenti, *La puissance des mots. Virtus verborum. Débats doctrinaux sur le pouvoir des incantations au Moyen Age*, Paris (Cerf), 2007

**Prix Ernest Thorel**

Marc Bélit, *Le Malaise de la culture. Essai sur la crise du « Modèle culturel » français*, Paris (Séguier), 2006

**Prix Charles Lyon-Caen**

Daniel Mockle, *La gouvernance, le droit et l'État*, Bruxelles (Bruylant), 2007

**Prix Georges Picot**

Clarisse Herrenschmidt, *Les trois écritures. Langue, nombre, code*, Paris (Gallimard), 2007.

**Prix Eugène Salvan**

Pierre Badia pour l'ensemble de ses actions de dévouement.

**Prix Corbay**

Thomas Génicon, *La résolution du contrat pour inexécution*, Paris (LGDJ), 2007

**Prix Ernest Lémonon**

Frédéric Douzet, *La couleur du pouvoir. Géopolitique de l'immigration et de la ségrégation à Oakland, Californie*, Paris (Belin), 2007

**Prix Crouzet**

Camille Tarot, *Le symbolique et le sacré. Théories de la religion*, Paris (La Découverte), 2008

**Prix de Joest**

Monique Berlioux, *Des Jeux et des Crimes. 1936, le piège blanc olympique*, Biarritz (Atlantica), 2007.

**Prix Bigot de Morogues**

Patrick Gaboriau et Daniel Terrolle, *SDF. Critique du prêt-à-penser*, Toulouse (Privat), 2007

**Prix Malouet**

Yolande Turcat pour son dévouement

**Prix Dulac**

Bernard Bachelot, *De Saïgon à Alger (1951-1962). Désillusions d'un officier, marin et pilote*, Paris (L'Harmattan), 2007

**Médaille de la Fondation pour le Progrès en Éducation**

Association A.L.I.R.E. pour l'ensemble de son action

**Prix François - Joseph Audifred - Ouvrages**

Michel Tauriac, *Vivre avec De Gaulle. Les derniers témoins racontent l'homme*, Paris (Plon), 2008.

**Prix Carlier**

Yves Gagneux, *Reliques et reliquaires à Paris (XIXe - XXe siècle)*, Paris (Cerf), 2007.





## AUTRES FONDATIONS



## **FONDATION ANDRÉ LEVESQUE POUR L'AVENIR DE LA RELATION**

André Levesque (1909-2008) est décédé le 24 avril de cette année dans le Var où il s'était retiré, mais d'où il continuait à agir et à concevoir des projets, dont il commençait à dire qu'il ne verrait pas l'accomplissement. Diplômé de sciences politiques, a consacré toute sa vie à la recherche sociologique et philosophique. Après un passage dans l'enseignement supérieur, il a dirigé des groupes de recherches expérimentales comme la SARES filiale de SEMA METRA International avant de constituer sa propre société, la Société d'Étude et de Recherche Sociologiques (SERS). Généreux, mais pudique, André Levesque ne parlait que très rarement de son engagement spirituel : il était, en effet, prêtre catholique et l'un des fondateurs de la Mission de France.

De ses travaux et de ses expériences, André Levesque a conclu que la nature profonde de la relation doit, pour qu'elle soit créatrice, se jouer à trois termes (les partenaires et leur but commun) ; que les valeurs communes à l'humanité ne peuvent être exprimées que comme des relations fondamentales entre deux valeurs contraires et nécessaires l'une à l'autre ; qu'il est nécessaire de donner la priorité au global sur le total.

La Fondation pour l'Avenir de la Relation (FAR), créée en 2005 au sein de l'Académie, a pour mission de perpétuer l'esprit d'André Levesque, en aidant et en incitant des recherches sur les processus de décision à partenaires multiples et les valeurs communes de l'humanité.

Le Centre d'Études et de Recherches Sociologiques (CERS) est l'organisme privilégié dont dispose la Fondation pour mener de telles recherches.

## FONDATION POUR LE PROGRÈS EN ÉDUCATION

La Fondation Pour le Progrès en Éducation a été créée au sein de l'Académie en 1997 par Sylvaine Marandon. Elle se propose d'agir pour faire connaître les progrès tangibles accomplis sur le terrain en matière d'éducation ainsi que pour diffuser les réflexions pédagogiques issues de telles pratiques ayant démontré leur pertinence.

La Fondation souhaite à la fois encourager les bonnes initiatives par des aides ou des marques d'estime publique, stimuler la réflexion en organisant des rencontres et diffuser la connaissance des expériences réussies sur le terrain en matière éducative. Sur ce dernier point, la Fondation élabore un *Vademecum* recensant un certain nombre d'entre elles.

**En 2008, la Fondation a décidé d'attribuer une Médaille du Progrès en Éducation à l'association A.L.I.R.E.** Le sigle A.L.I.R.E. signifie Association locale d'Informations, de Ressources et d'Echanges, mais il s'agit, en fait, d'une Association de Lutte contre l'Illettrisme, le Rejet & l'Exclusion. Créée à Blois en 1991 par un groupe d'enseignants et de bénévoles préoccupés par l'état d'illettrisme dans lequel se trouvait la population, surtout rurale, du Loir-et-Cher, elle compte aujourd'hui un effectif d'une quarantaine de salariés et d'une centaine de bénévoles agissant sur tout le territoire du département et d'une partie de l'Indre-et-Loire. Leurs activités se déploient dans plusieurs directions, notamment la promotion du livre et de la lecture auprès d'enfants de moins de 7 ans et l'action auprès des adolescents en plus ou moins grande difficulté scolaire pour les réconcilier avec les disciplines de base que sont le français et les mathématiques. De plus, ALIRE aide des adultes à l'insertion ou à la réinsertion dans la société. L'association vient aussi en aide aux adultes en grande difficulté.



# **RÉGLEMENT DES PRIX ET CONCOURS**



## RÉGLEMENT DES PRIX ET CONCOURS

Le règlement général des prix et concours s'applique pour autant qu'il n'entre pas en contradiction avec les règlements particuliers des prix, rédigés par leurs fondateurs et disponibles sur le site Internet de l'Académie : [www.asmp.fr](http://www.asmp.fr).

Les concours des prix de l'Académie des Sciences morales et politiques sont ouverts à tous, sans critère de nationalité.

Peuvent être récompensés aussi bien des ouvrages imprimés que des thèses dactylographiées (accompagnées du rapport de soutenance, d'un résumé et d'un *curriculum vitae* du candidat).

L'inscription aux prix de l'Académie se fait par simple envoi de deux exemplaires pour un ouvrage imprimé (un seul pour une thèse dactylographiée), accompagné d'un courrier faisant acte de candidature. Ces envois peuvent émaner de l'auteur, de son éditeur ou être sollicités par l'Académie dans le cadre du service de presse. Les envois doivent être faits au Secrétariat de l'Académie, en indiquant la mention Prix et Concours.

Il est d'usage de concourir pour l'ensemble des prix de l'Académie et non pour un prix particulier.

Les ouvrages sont examinés par les membres de l'Académie, dans le cadre de leurs sections ou dans celui de commissions et de jurys particuliers. Leurs réunions ont lieu entre le mois d'avril et la fin du mois de juin.

Le palmarès est rendu public tous les ans, au mois de novembre, au cours de la séance publique annuelle de l'Académie.

